

Opéra du Château de Versailles,

Désireux de doter le Château de Versailles d'une salle de spectacles où pourrait se déployer tout le faste requis par les représentations de pièces à machines qu'il affectionne, Louis XIV envisage d'aménager celle-ci à l'extrémité de l'aile du Nord. Le choix de cet emplacement était fort judicieux : en effet, la proximité des réservoirs représentait un élément de sécurité, et la déclivité du terrain permettait d'exploiter des dessous importants sous la scène.

Les travaux débutent en 1685, mais ce n'est que sous Louis XV qu'Ange-Jacques Gabriel et Blaise Henri Arnoult – respectivement premier architecte du Roi et premier machiniste du Roi – achèvent la réalisation de cet édifice.

Inauguré le 16 mai 1770 à l'occasion du festin des noces du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, ce théâtre de l'extraordinaire (le coût – certes élevé – de son exploitation n'est donc pas la seule raison de cette utilisation restreinte) ne sert qu'une quarantaine de fois jusqu'à la Révolution. On l'utilise pour les noces de la famille royale et pour honorer les souverains étrangers. À ces derniers, on offre tantôt une représentation, tantôt un bal. La dernière utilisation du théâtre pour une fête de Cour remonte au 18 juillet 1784, où l'on donne un bal en l'honneur du roi de Suède Gustave III. Cinq ans plus tard, le 1^{er} octobre 1789, le célèbre banquet des gardes du corps met un terme à l'utilisation des lieux sous l'Ancien Régime.

La Révolution épargne l'Opéra royal mais le laisse, vidé de son mobilier, de ses glaces, de son luminaire et de ses décors. Louis-Philippe ordonne sa remise en état au moment de la création du musée de Versailles. Si la scène et sa machinerie sont peu touchées par cette campagne de travaux, la salle en revanche subit des transformations qui altèrent sa disposition originelle (surtout au niveau de la loge privée du roi) et son aspect (une uniforme peinture rouge à croisillons d'or et encadrement de faux marbre griotte vient recouvrir les couleurs du XVIII^e siècle. Le théâtre est utilisé à quelques rares occasions pour des spectacles officiels, comme celui de l'inauguration du nouveau musée le 10 juin 1837. En 1855, Napoléon III renoue avec les fastes de l'Ancien Régime en y offrant un banquet de la reine Victoria, puis une représentation de gala au roi consort d'Espagne en 1864.

En 1871, après la chute du Second Empire, l'Assemblée nationale nouvellement élue abandonne Bordeaux, où elle a tout d'abord siégé, pour Versailles où gouvernement et grands services de l'État se sont fixés pour fuir l'insurrection parisienne. L'Assemblée siège à l'Opéra, transformé en salle des séances. Les lois constitutionnelles de 1875, qui instaurent définitivement la Troisième République, prévoient deux assemblées parlementaires : le Sénat et la Chambre des députés. Le premier se voit attribuer l'Opéra royal ; la seconde s'installe dans une salle construite exprès dans l'aile du Midi. La nouvelle utilisation des lieux entraîne des modifications importantes dont la création d'une verrière à la place du plafond de Durameau. Le retour des chambres à Paris en 1879 évite heureusement la destruction pure et simple de la cage de scène.

Menaçant ruine à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Opéra royal est restauré de fond en comble sous la direction de l'architecte André Japy et inauguré solennellement le 9 avril 1957 en présence de sa majesté la reine Elisabeth II.

